

AXE 1 : assurer la réussite de tous les élèves

N° Action	Intitulé de l'action	Acteurs et publics visés	Moyens de fonctionnement prévus
OBJECTIF PLURIANNUEL 1.1 : <u>Développer les dispositifs en faveur de la maîtrise de la langue.</u>			
1.1.1	Réguler les entrées des élèves peu ou pas francophones. <ul style="list-style-type: none"> Entretiens de motivation avec la famille + contractualisation. Mise en situation de l'enfant dans la classe avec test de langue. Favoriser la scolarisation des élèves peu ou pas francophones dès la PS. 	Elèves/Parents de maternelle. Direction primaire + coordonnateur cycle 1	0
1.1.2	Poursuivre l'enseignement du FLSCO dans le cadre interne de la classe et de l'aide individualisée ou par un soutien spécifique ponctuel (maternelle) et étoffer les compétences linguistiques des élèves Développer les actions de promotion de la lecture et de l'écriture pour l'ensemble des élèves de la PS à la 3 ^{ème} . <ul style="list-style-type: none"> Azimet + Incorruptibles + Segalen Constitution de bacs de lecture (primaire) Constitution d'un fonds de bibliothèque sonorisé, ouvert à l'emprunt (primaire) Magazine Asia Junior et Asia. Lecture des grands aux petits. 	Elèves peu ou pas francophones. Elèves éprouvant des difficultés dans la maîtrise de la langue en primaire et collège.	7h en collège 2h en primaire par enseignant 1h en élémentaire/ semaine pendant le cours de vietnamien Vacations FLSCO en maternelle. 2500€ 500€ 500 € 200€ (demande APP 2000 €)
1.1.3	Poursuivre et développer la liaison école/collège dans le cadre du FLSCO. <ul style="list-style-type: none"> Etablir une fiche de suivi des élèves peu ou pas francophones. Anticiper le passage au collège par une aide méthodologique en CM Renforcer la liaison CM2/6^{ème} pour une meilleure prise en charge de ces élèves en collège dans le cadre de l'aide méthodologique, FLSCO et aide individualisée. 	Elèves peu ou pas francophones. Elèves éprouvant des difficultés dans la maîtrise de la langue en primaire et collège.	2 h FLSCO sur le ½ poste collège.
1.1.4	Evaluer, dans le cadre du CERC, les élèves à la sortie de la maternelle et de l'école élémentaire.	Elèves de GS et de CM2	Inclus dans les heures d'enseignement.
1.1.5	Evaluer les élèves de collège dans le cadre du DELF niveaux B1 et B2. Faire du LFAY un centre officiel d'examen agréé par le CIEP.	Elèves de collège issus de familles non francophones. SCAC, CIEP.	500 Euros
OBJECTIF PLURIANNUEL 1.2 : <u>Poursuivre le développement de la politique des langues vivantes</u>			
1.2.1	Assurer la montée pédagogique de la classe bilingue ouverte en MS à la rentrée 2008, GS rentrée 2009, CP rentrée 2010 etc. Prévoir la carte des emplois du primaire en conséquence, le recrutement de native speakers qualifiés.	Conseil pédagogique, conseil d'établissement.	Création d'un ½ poste native speaker/ année scolaire.
1.2.2	Déterminer la pertinence du dispositif bilingue au-delà de l'école primaire.	Comité de pilotage du projet d'établissement. Conseil pédagogique.	
1.2.3	Tendre vers l'enseignement d'une ou plusieurs DNL (dispositif EMILE en primaire) dans les classes de la filière non bilingue. Introduire une DNL en collège et explorer la possibilité d'une section internationale préparant à l'OIB.	Elèves de CP à la rentrée 2010 puis montée pédagogique. Profiler les postes de recrutement de PE. 4 ^{ème} en collège rentrée 2010 en Hist Géo.	Inclus dans les heures d'enseignement.

1.2.4	Développer la pratique du vietnamien pour les vietnamophones dès le cycle 3, avec une introduction à la rentrée 2009 en CM2 puis CM1 rentrée 2010, CE2 rentrée 2011. Créer les conditions de la continuité de l'apprentissage du vietnamien du CE2 à la terminale pour les vietnamophones.	Elèves vietnamophones de cycle 3. Elèves bi-nationaux possédant une maîtrise partielle du vietnamien.	4h vacances/ semaine par niveau.
1.2.5	Prendre en compte la réalité du contexte local pour définir la pertinence des langues vivantes 2 enseignées (en l'occurrence, réfléchir à l'introduction du mandarin).	Elèves de 5 ^{ème} pour le choix d'une LV2 en 4 ^{ème} . Possibilité d'étendre à la seconde.	3h/ semaine à la rentrée 2010 puis montée pédagogique
1.2.6	Evaluer et valider les acquis en anglais à travers une possibilité de passer le TESOL en liaison avec le British Council ou Cervantès pour l'Espagnol.	Elèves de 3 ^{ème} et de 2 ^{nde} .	200 Euros.
OBJECTIF PLURIANNUEL 1.3 : <u>Promouvoir l'enseignement scientifique et la culture scientifique et technique.</u>			
1.3.1	Développer une recherche d'investigation dès l'école maternelle à travers des actions de liaison avec le secondaire.	Elèves de maternelle et de collège, enseignants 1 ^{er} degré et professeurs de sciences expérimentales.	Inclus dans le budget de fonctionnement disciplinaire.
1.3.2	Développer les actions de promotion des sciences (semaine de la science, conférenciers scientifiques de passage à Hanoi, ...).	Tous les élèves, SCAC, professeurs de sciences.	0
1.3.3	Développer les actions d'éducation au développement durable pour promouvoir la culture scientifique.	Tous les élèves.	100 €
1.3.4	S'appuyer sur le socle commun de connaissances et de compétences en collège pour promouvoir les disciplines scientifiques et augmenter les choix d'orientation vers la filière S, en recul.	Professeurs principaux, professeurs de sciences.	0
1.3.5	Inscrire l'établissement dans le cadre de la coopération franco-vietnamienne (VALOFRASE), lui permettre de bénéficier de facilités ou compétences extérieures et valoriser localement l'enseignement scientifique français (sciences physiques et mathématiques). Développer des échanges avec les établissements scolaires nationaux	SCAC, enseignants 1 ^{er} et second degré, Ministère vietnamien de l'éducation et de la formation.	0
1.3.6	Développer la formation des enseignants à l'usage des TICE afin de faciliter l'accès aux sciences par les élèves (logiciels de modélisation, didapage, xmind...).	Enseignants premier et second degré. Formation continue en interne.	300 €
1.3.7	Favoriser l'accès à la culture générale scientifique (mini conférences annuelles, conférences vidéos...).	Elèves de lycée, Espace culturel, SCAC.	0
1.3.8	Développer l'autonomie et l'initiative des élèves autour des activités expérimentales permettant un rayonnement du lycée, de ses élèves et de son patrimoine, et cela grâce aux TICE (demi-groupes classes, sites internet élèves, articles dans le journal Asia, articles en ligne sur le site de l'AEFE zone Asie-Pacifique...). Ce travail permettra également un travail sur l'expression écrite et orale en français.	Tous les élèves du second degré.	0

OBJECTIF PLURIANNUEL 4 : <u>Assurer l'accueil et la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.</u>			
1.4.1	<i>Quelles structures de partenariat externes et quelles structures d'aide et de soutien internes ?</i>	<i>Elèves à besoins éducatifs particuliers, leurs familles, structure de soins, AVS</i>	0
1.4.2	<i>Faciliter l'accueil et la scolarisation des élèves handicapés : formation des enseignants, recherche d'AVS et création d'un partenariat avec les structures de soins (handicap moteur, sensoriel, troubles importants des fonctions du langage ou troubles importants des fonctions cognitives</i>	<i>Elèves à besoins éducatifs particuliers, leurs familles, structure de soins, AVS</i>	7000 Euros APP
1.4.3	<i>Renforcer les équipes éducatives et établir un lien avec la MDPH pour le suivi de la scolarisation si retour en France.</i>	<i>Elèves à besoins éducatifs particuliers, Direction, AVS.</i>	0
OBJECTIF PLURIANNUEL 5 : <u>Tendre vers l'excellence des résultats scolaires.</u>			
1.5.1	<i>Prendre en charge les difficultés scolaires à l'intérieur de l'établissement par des dispositifs d'aide individualisée (le tutorat extérieur très prisé ne peut s'adresser qu'à des élèves peu ou non francophones dans le cadre de la maîtrise de la langue et non se substituer aux enseignants).</i>	<i>Tous les élèves.</i>	<i>2h aide individualisée en primaire, heures d'aide individualisée et de méthodologie en collège, heures d'aide individualisée en lycée.</i>
1.5.2	<i>Produire une analyse très fine des résultats à l'évaluation en CE1 et CM2 afin de proposer la remédiation adéquate.</i>	<i>Enseignants 1^{er} degré et 6^{ème}.</i>	<i>Heures statutaires d'aide individualisée.</i>
1.5.3	<i>Préparer les élèves aux différents examens dans des conditions optimales : motivation, émulation, entraînements (devoirs sur table du samedi matin en lycée, devoirs communs en collège).</i>	<i>Elèves de collège et de lycée.</i>	<i>Heures de vacation de surveillance</i>
1.5.4	<i>Affiner l'analyse des résultats aux examens blancs pour tendre vers l'excellence des résultats aux examens terminaux.</i>	<i>Enseignants, élèves, direction collège, lycée.</i>	<i>Heures statutaires d'aide individualisée.</i>

LYCEE ALEXANDRE YERSIN

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2009/2012

AXE 2 : Promouvoir des pratiques pluriculturelles			
N°Action	Intitulé de l'action	Acteurs et publics visés	Moyens de fonctionnement prévus
OBJECTIF PLURIANNUEL 2.1 : <u>Poursuivre l'ouverture à la langue et à la culture du pays d'accueil</u>			
2.1.1	Conduire les élèves à s'approprier des éléments de civilisation et de culture vietnamienne : <ul style="list-style-type: none"> Contextualisation disciplinaire (H/G, SES, Littérature, Arts visuels, etc.) Constitution d'un fonds littéraire spécifique Découverte du patrimoine 	Tous les élèves.	Formation continue des personnels. (APP 500 €)
2.1.2	Offrir un enseignement structuré du vietnamien à l'ensemble de la communauté scolaire : <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de cours pour les primo-arrivants (élèves, adultes) Développement d'outils d'apprentissage (manuels adaptés) Valorisation de la langue vietnamienne dans la vie de l'école (fêtes, chants, spectacles, BCDI). 	Elèves et adultes peu ou pas vietnamophones. Elèves peu ou pas vietnamophones.	30mn/semaine en C2, 45 mn en C3. Adultes : formation continue en interne 1heure/semaine (ingénierie pédagogique). 300 €
2.1.3	Etudier les stratégies de développement en Asie Orientale.	Elèves de lycée	1h d'enseignement en SES et Histoire Géo + 300 Euros de fonctionnement.
OBJECTIF PLURIANNUEL 2 .2: <u>Favoriser l'accès à la culture et à la francophonie</u>			
2.2.1	Développer la pratique de la lecture comme support d'acquisition d'une culture commune : <ul style="list-style-type: none"> Prix Azimut + Incorruptibles + Segalen Constitution de bacs de lecture (primaire) Constitution d'un fonds de bibliothèque sonorisé, ouvert à l'emprunt (primaire) Magazine Asia Junior et Asia. Lecture des grands aux petits. 	Tous les élèves	Cf. Axe 1
2.2.2	Développer la pratique théâtrale et vocale, du primaire au secondaire, s'approprier la langue, développer l'estime de soi et la cohésion du groupe classe : <ul style="list-style-type: none"> Lectures publiques, mises en voix des textes (primaire). Saynètes, mises en scène d'album (primaire) Atelier Théâtre (collège). Option théâtre (lycée). Rencontres théâtrales de la zone Asie (lycée). 	Tous les élèves Idem Elèves inscrits à l'atelier Elèves inscrits à l'option Idem Espace culturel français.	2000 €
2.2.3	Développer la connaissance et la pratique des Arts visuels, confronter les œuvres issues des patrimoines asiatique et européen : <ul style="list-style-type: none"> Intégration de la dimension vietnamienne dans la mise en œuvre des programmes autour de l'Histoire de l'Art. Elaboration de « parcours picturaux » (musée, expos temporaires) 	Les enseignants d'H/G, les PE Tous les élèves	Budget formation continue

LYCEE ALEXANDRE YERSIN

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2009/2012

AXE 3 : développer et favoriser la communication interne et externe.			
N° Action	Intitulé de l'action	Acteurs et publics visés	Moyens de fonctionnement prévus
3.1	<i>Favoriser la communication avec les parents d'élèves par l'intermédiaire du courrier électronique en créant pour chaque enseignant un email professionnel de la forme nom.prenom@lfay.....</i>	<i>Toute la communauté éducative.</i>	<i>1000 Euros</i>
3.2	<i>Créer une boîte mail par classe de l'école primaire afin de favoriser les échanges pédagogiques inter-classes et inter-établissements.</i>	<i>Webmaster, enseignants du primaire.</i>	<i>0</i>
3.3	<i>Favoriser la communication avec les familles par la remise en mains propres des évaluations trimestrielles au premier et deuxième trimestre, premier et second degré.</i>	<i>Enseignants du primaire, professeurs principaux, familles, direction.</i>	<i>0</i>
3.4	<i>Editer une brochure annuelle de présentation de l'établissement pour les nouvelles familles sous forme d'un « 4 pages » en français et en vietnamien. Parution d'une « newsletter » envoyée sous forme informatique dont la fréquence reste à déterminer (priorité étant donnée au site).</i>	<i>Public susceptible de scolariser ses enfants au LFAY. Familles de l'établissement.</i>	<i>1000 Euros</i>
3.5	<i>Organiser la visite de l'établissement pour les nouveaux venus par les élèves eux-mêmes.</i>	<i>Elèves délégués de primaire et de collège.</i>	<i>0</i>
3.6	<i>Poursuivre le développement du site internet du lycée, notamment dans sa partie pédagogique avec la mise en ligne du cahier de textes électronique.</i>	<i>Webmaster, enseignants du premier et du second degré.</i>	<i>0</i>

AXE 4 : EDUCATION A LA CITOYENNETE : développer l'éducation à la citoyenneté et former au LFAY le citoyen du monde de demain.

N°Action	Intitulé de l'action	Acteurs et publics visés	Moyens de fonctionnement prévus
OBJECTIF PLURIANNUEL 4.1 : <u>Poser un code commun d'éducation.</u>			
4.1.1	<i>Optimiser l'accueil des élèves entrants avec les professeurs principaux, l'équipe pédagogique, la direction, notamment pour les élèves arrivant en cours d'année. Favoriser la continuité pédagogique par la solidarité.</i>	<i>Tous les élèves, professeurs principaux, enseignants 1^{er} degré, CPE, direction</i>	0
4.1.2	<i>Favoriser le respect et l'appropriation et l'établissement par une participation active des élèves à l'aménagement créatif du lieu de vie.</i>	<i>Direction, CPE, enseignants, élèves.</i>	200 € + budget foyer
4.1.3	<i>Favoriser la continuité pédagogique par la solidarité. Développer la solidarité interne de la classe nous paraît nécessaire plus particulièrement en cas d'absence d'un élève. Une ébauche d'une fiche action a été réalisée en ce sens.</i>	<i>Tous les élèves, professeurs principaux, enseignants 1^{er} degré, CPE, direction</i>	0
OBJECTIF PLURIANNUEL 4.2 : <u>Poursuivre la formation et la responsabilisation des élèves élus : CE – Délégués de classe.</u>			
	<i>L'implication des délégués de classe dans les instances représentatives doit être au centre de la vie de l'établissement. Cela passe par une responsabilisation accrue et le développement de l'autonomie dès le primaire. Par exemple, la gestion du matériel, des terrains dédiés au temps de la récréation et/ou des interclasses ainsi que la propreté de la cour pourraient être confiées aux élèves eux-mêmes.</i>	<i>Assemblée générale des délégués, conférence des délégués du primaire, CPE, Direction.</i>	0
OBJECTIF PLURIANNUEL 4.3 : <u>Développer l'éco-citoyenneté et les actions pour l'environnement.</u>			
	<i>Domaine pluridisciplinaire par excellence, la sensibilisation à la protection de l'environnement et au développement durable passe par une prise de conscience qu'il serait opportun de traduire au quotidien par des actions concrètes. Cela passe d'abord par un travail sur l'environnement proche des élèves. L'utilisation massive des gobelets plastiques au Lycée est un point à travailler et à améliorer en priorité.</i> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser et généraliser le tri sélectif dans l'ensemble de l'établissement : papier, carton, verre, plastique. • Réutiliser le matériel usagé notamment en art plastique (papier mâché, création plastique...). • Affichages (réalisés par les élèves) de consignes propices à l'économie d'énergie (électricité, clim...). • Mobiliser des élèves et la communauté éducative pour les sensibiliser à l'EDD (visites d'entreprises de recyclage, intervenants extérieurs, enjeux de l'eau au Vietnam...). • Concevoir et créer un « espace plantations » dédié au jardinage (dans le cadre de la relocalisation du Lycée). 	<i>Tous les élèves + Assemblée générale des délégués, conférence des délégués du primaire, CPE, Direction.</i>	500 €

AXE 5 : INFORMATION-ORIENTATION : rendre l'élève acteur de son projet d'orientation.

N° Action	Intitulé de l'action	Acteurs et publics visés	Moyens de fonctionnement prévus
OBJECTIF PLURIANNUEL 5.1 : <u>Mettre en place les Parcours de Découverte des Métiers et des Formations (PDMF).</u> (BO n°29 du 17 juillet 2008).			
5.1.1	« Permettre à chaque élève d'identifier le lien entre son travail scolaire du moment et l'itinéraire de formation qu'il construit, ouvrir son horizon personnel au-delà des seules représentations des métiers et des formations rencontrées dans la famille ou le quartier, étayer son ambition individuelle par une familiarité acquise avec le système de formation, construire des connaissances et des attitudes actives pour préparer ses choix, [...] ».	Professeurs et élèves second degré, CPE, direction.	Heures de vie de classe.
5.1.2	Elaborer un programme pluriannuel d'activités fixant des objectifs à chaque niveau articulé selon une continuité qui donne au parcours tout son sens. Le conseil pédagogique est saisi de cette élaboration et en assure la cohérence. (On y trouvera notamment les visites d'informations, les séquences d'observation en milieu professionnel pour les élèves de collège, la journée en milieu universitaire pour les élèves de première, le forum des métiers et des formations professionnelles, les interventions du (de la) conseiller(-ère) d'orientation-psychologue, en n'oubliant pas d'associer les parents d'élèves aux différentes étapes).	Professeurs et élèves second degré, CPE, direction.	300 €
5.1.3	Poursuivre la mise en place des entretiens personnalisés d'orientation (troisième, première, terminale).	Professeurs principaux de collège et de lycée.	0
5.1.4	Elaborer un livret personnel de suivi et/ou utiliser le web classeur (outil ONISEP) d'abord dans les classes de troisième et seconde, puis étendre son utilisation aux classes de la cinquième à la terminale.	Professeurs et élèves second degré, CPE, direction, AEFÉ.	Heures de vie de classe. Heure de décharge orientation
OBJECTIF PLURIANNUEL 5.2 : <u>Développer l'autonomie et l'initiative des élèves.</u>			
5.2.1	Développer la contribution de l'éducation à l'orientation aux piliers 4 et 7 du socle commun de connaissances et de compétences (ou vice versa).	Conseil pédagogique	0
5.2.2	La mise à disposition d'une base documentaire de qualité pour les élèves et les équipes éducatives est particulièrement importante.		1000 €
5.2.3	Mettre en œuvre une formation des élèves à deux niveaux. Le premier niveau correspond à une formation méthodologique à la recherche documentaire. L'objectif est de savoir sélectionner et trier des sources d'information, savoir repérer l'information utile dans un document, savoir rechercher, contrôler et évaluer des informations sur internet. Le second niveau correspond à l'acquisition de connaissances et de grilles de lecture de la réalité du monde du travail. L'objectif est de permettre aux élèves de maîtriser un certain nombre de notions de base pour réellement tirer profit des ressources documentaires mises à leur disposition. Identifier les personnes ressources.	Professeurs principaux de collège et de lycée.	0

OBJECTIF PLURIANNUEL 5.3 : <u>Développer les dispositifs d'information aux familles, favoriser l'implication des familles dans le processus d'orientation.</u>			
5.3.1	<i>A l'entrée au LFAY : l'impossibilité de changer d'établissement et de système doit rester en permanence présente à nos esprits dans toutes les réflexions pédagogiques et d'orientation, car une « orientation » vers le système scolaire national n'est pas envisageable (remarque : analyse contradictoire avec les observations du projet d'établissement précédent...). Possibilités de réorientation ?</i>	<i>Conseil pédagogique, équipes pédagogiques, parents, élèves.</i>	<i>0</i>
5.3.2	<i>A l'entrée au lycée : on constate chaque année (phénomène en croissance ?) le départ d'élèves vietnamiens dans des systèmes éducatifs anglophones (Canada, Angleterre, Etats-Unis...) à l'issue de la classe de seconde. Analyser les raisons des choix des familles, mieux connaître la poursuite d'études et la réussite de ces élèves, l'impact d'un changement de système en début de lycée. Présentation des parcours transnationaux. Attractivité de l'enseignement supérieur français.</i>	<i>Professeurs principaux de collège et de lycée.</i>	<i>0</i>
5.3.3	<i>Présentation et valorisation des parcours d'anciens élèves : une association des anciens élèves de l'établissement (jeunes actifs, étudiants) peut utilement compléter les sources d'informations en contribuant à illustrer la réussite dans tel ou tel métier. Certains élèves vietnamiens peuvent décrire leur installation dans telle ou telle ville. Qu'en est-il des élèves ayant suivi une formation post-bac au Vietnam ?</i>	<i>Elèves du second degré, anciens élèves. Création d'un annuaire des anciens élèves.</i>	<i>1000</i>
5.3.4	<i>Poursuivre les dispositifs en place : présentation de l'équipe pédagogique et des objectifs, bulletin de mi-trimestre (trimestre 1 pour tous les élèves, trimestre 2 pour les élèves en difficulté), remise des bulletins individualisée (rencontres parents-professeurs)...</i>	<i>Voir axe 1</i>	<i>0</i>
5.3.5	<i>Assurer l'information des parents délégués sur leur rôle et favoriser la communication entre parents dans une même classe ou un même niveau.</i>		

LYCEE ALEXANDRE YERSIN

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2009/2012

AXE 6 : Favoriser la pratique sportive en élaborant une politique de mise en œuvre à moyen terme			
N° Action	Intitulé de l'action	Acteurs et publics visés	Moyens de fonctionnement prévus
OBJECTIF PLURIANNUEL 6.1 : <u>Favoriser l'intégration et la cohésion de la communauté scolaire</u>			
6.1.1	Permettre aux élèves de différents cycles de se retrouver autour d'une passion commune : <ul style="list-style-type: none"> Popularisation de l'A.S. dans le secondaire Organisation des Olympiades (CE2, CM1, CM2) 	Elèves inscrits à l'A.S. Enseignants d'EPS. Elèves de CE2 et CM1	150 € budget AS
6.1.2	Développer l'entraide et la solidarité grâce aux valeurs véhiculées par le sport en général : <ul style="list-style-type: none"> Mise en avant de ces qualités pour renforcer la personnalité des élèves (dimension humaine) et assurer la réussite collective (notion d'équipe). 	Tous les élèves, enseignants d'EPS, enseignants du 1 ^{er} degré.	0
6.1.3	Permettre aux élèves les plus introvertis de s'affirmer et de s'exprimer au travers d'une pratique sportive : <ul style="list-style-type: none"> 	Tous les élèves, enseignants d'EPS, enseignants du 1 ^{er} degré.	
6.1.4	Développer l'esprit d'équipe et l'appartenance à une communauté sportive : <ul style="list-style-type: none"> 	Tous les élèves, enseignants d'EPS, enseignants du 1 ^{er} degré.	
6.1.5	Favoriser la mixité dans la pratique sportive : <ul style="list-style-type: none"> Systématisation de l'offre de sports d'équipe (AS, Activités périscolaires) à la fois pour les garçons et les filles. Création d'une équipe de rugby féminin (touch rugby). Systématisation de la mixité chaque fois que c'est possible (judo, football). Institutionnalisation de la pratique du badminton mixte en cycle 3 (primaire). 	Tous les élèves, enseignants d'EPS, enseignants du 1 ^{er} degré.	300€
OBJECTIF PLURIANNUEL 6.2: <u>Etablir un lieu d'échange et d'investissement autour de la pratique sportive</u>			
6.2.1	Développer des stratégies adaptées au contexte (locaux, équipements) pour favoriser la pratique de l'EPS : <ul style="list-style-type: none"> Utilisation optimisée de la salle d'EPS (1^{er} degré) et des cours extérieures en les équipant. Location de créneaux de piscine supplémentaires et pérennisation à l'emploi du temps d'une session de natation (30 à 42 séances en cycle 2 & 3 du primaire). Achat de matériel pour équiper la salle d'EPS. Achat de matériel pour équiper les cours extérieures. 	Tous les élèves, enseignants d'EPS, enseignants du 1 ^{er} degré	6700€ / an 2010 3000 € / an 2011/2012
6.2.2	Favoriser l'investissement personnel des élèves dans le fonctionnement de l'A.S. : <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'instance permettant l'expression des élèves pour mieux tenir compte de leurs avis et propositions. 	Elèves inscrits à l'AS. Enseignants d'EPS.	0
6.2.3	Mobiliser différentes écoles de Hanoi autour d'événements sportifs : <ul style="list-style-type: none"> Organisation des Olympiades (CE2, CM1, CM2) AS : Invitation lancée aux écoles internationales (japonaise par ex.) pour des rencontres amicales 	Partenariat avec écoles locales et internationales.	150 € budget AS

	(football).		
6.2.4	Proposer à tous les membres de la communauté scolaire l'accès à une pratique sportive conviviale : <ul style="list-style-type: none"> Création d'une section adulte de Judo (officielle) et acquisition d'une licence senior. 	Personnels et élèves intéressés	Budget AS
6.2.5	Développer l'utilisation des TICE pour favoriser les échanges autour de la pratique sportive : <ul style="list-style-type: none"> Création d'une rubrique internet régulièrement mise à jour pour l'AS football (infos, forum). 	Membres de l'AS, familles.	Budget AS

OBJECTIF PLURIANNUEL 6.3: Renforcer l'identité sportive du lycée français A. Yersin

6.3.1	Rendre identifiables les couleurs du lycée A. Yersin : <ul style="list-style-type: none"> Création d'une ligne de maillots aux couleurs du lycée (football, rugby, badminton, course). 	Joueurs, familles, supporters	Budget AS
6.3.2	Organiser des rassemblements réguliers autour des pratiques sportives impliquant élèves, parents et enseignants : <ul style="list-style-type: none"> Création d'un tournoi professeurs/élèves 	Personnels et élèves intéressés	100 €
6.3.3	Représenter le lycée A. Yersin dans les divers tournois et manifestations sportives locales et internationales : <ul style="list-style-type: none"> Constitution d'équipes et organisation des entraînements (5 équipes de football pour la ligue junior de Hanoi). Inscription aux divers tournois locaux ou internationaux. 	Tous les élèves (élémentaire + secondaire) idem	Location de terrains sur budget AS,
6.3.4	Encourager la participation du lycée aux manifestations sportives à vocation caritative, en susciter (en lien avec l'axe 4) : <ul style="list-style-type: none"> Organisation d'une course type Terry Fox au profit d'une cause humanitaire (Coup de Pouce par ex.) 	Tous les élèves et leurs familles	200 €

OBJECTIF PLURIANNUEL 6.4: Renforcer les activités sportives périscolaires

6.4.1	: Pérenniser certaines activités sur l'année : <ul style="list-style-type: none"> Inscription à l'année pour certains sports d'équipe permettant la stabilité et l'amélioration des résultats. Organisation de manifestations (matchs amicaux, démonstrations pour terminer un cycle d'apprentissage). Participation aux diverses manifestations sportives organisées à Hanoi (ligue de football, rencontre internationales, tournois...) 	Les élèves inscrits aux activités périscolaires à vocation sportive.	Budget Activités
6.4.2	: Favoriser la pratique sportive des filles : <ul style="list-style-type: none"> Création d'équipe de filles (basket, etc.) Améliorer l'intégration des filles dans les équipes majoritairement masculines 	Les élèves inscrites aux activités périscolaires à vocation sportive.	Budget Activités
6.4.3	: Augmenter la communication : <ul style="list-style-type: none"> Utilisation renforcée de l'outil informatique (site du lycée, blog, etc.) 	Les élèves inscrits aux activités périscolaires à vocation sportive et leurs familles. Les animateurs.	0
6.4.4	: Améliorer la qualité de l'encadrement : <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des animateurs par des actions de formation. 	Les animateurs.	Formation continue

LYCEE ALEXANDRE YERSIN

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES 2009/2012

**AXE 7 : Un établissement à construire : réussir la relocalisation
du lycée Alexandre Yersin.**

N° Action	Intitulé de l'action	Acteurs et publics visés	Moyens de fonctionnement prévus
OBJECTIF PLURIANNUEL : CREER LES CONDITIONS DU DEVELOPPEMENT DU LFAY DANS LA PERSPECTIVE DE SA RELOCALISATION			
7.1	<i>Assurer dès la rentrée 2010 la délocalisation des 4 classes de lycée (hors enseignement spécialisé) pour assurer l'évolution de la structure.</i>	<i>Classes de lycée. Implication de l'ensemble de la communauté éducative</i>	<i>Loyer prévu 50 000 € annuels + travaux éventuels à prévoir.</i>
7.2	<i>Assurer la montée pédagogique des 3 classes de CP pour les trois années à venir : CE1 rentrée 2010, CE2 rentrée 2011, CM1 rentrée 2012.</i>	<i>Direction</i>	<i>½ poste de professeur des écoles par année + augmentation du volume horaire en Anglais, Vietnamien et Arts Plastiques.</i>
7.3	<i>Assurer la montée pédagogique des 2 classes de 3^{ème} en 2^{nde} à la rentrée 2010, 1^{ère} à la rentrée 2011, terminale à la rentrée 2012.</i>	<i>Direction</i>	<i>Création de postes ou d'HSA en regard.</i>
7.4	<i>Maintenir la structure de la maternelle à 2 classes par niveau entre la rentrée 2010 et 2012</i>	<i>Direction</i>	<i>0</i>
7.5	<i>Etablir la programmation d'un éventuel nouvel établissement en y associant l'ensemble de la communauté éducative.</i>	<i>Communauté éducative, AEFÉ, Ambassade.</i>	<i>Coût du programmiste.</i>

Annexe 1 : Acronymes

FLSco : Français Langue de Scolarisation

« Le français langue de scolarisation doit s'entendre non pas comme une méthode didactique, mais comme une fonction attribuée à la langue. Celle-ci est transversale aux différentes situations. Le français n'est pas abordé seulement sous l'angle d'un apprentissage purement linguistique, mais aussi comme un socle commun visant à acquérir les savoirs des autres disciplines recouvrant des concepts, des notions et des méthodes. » (http://casnav.ac-dijon.fr/article.php?id_article=39)

CECR : Cadre Européen Commun de Référence pour les langues

« Une Résolution du Conseil de l'Union européenne (novembre 2001) recommande l'utilisation de cet instrument du Conseil de l'Europe pour l'établissement de systèmes de validation de compétences en langues.

Le Cadre est un instrument qui décrit aussi complètement que possible i) toutes les capacités langagières, ii) tous les savoirs mobilisés pour les développer et iii) toutes les situations et domaines dans lesquels on peut être amené à utiliser une langue étrangère pour communiquer.

Le CECR est très utile aux concepteurs de programmes, aux auteurs de manuels scolaires, aux examinateurs, aux enseignants et aux formateurs d'enseignants - enfin à tous ceux concernés par l'enseignement des langues et par l'évaluation des compétences en langues

Il permet de définir, en connaissance de cause, les objectifs à atteindre lors de l'apprentissage et de l'enseignement d'une langue, et de choisir les moyens pour y parvenir. » (http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_FR.asp)

DELFF : Diplôme d'Etudes en Langue Française

DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française

Harmonisés sur le Cadre européen commun de référence pour les langues depuis le 1^{er} septembre 2005 (<http://www.ciep.fr/delfdalf/>)

Le DELF et le DALF sont les diplômes officiels délivrés par le ministère français de l'Éducation nationale, pour certifier les compétences en français des candidats étrangers et des Français originaires d'un pays non francophone et non titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou supérieur public français. Le DELF et le DALF se composent de 6 diplômes indépendants, correspondant aux six niveaux du *Cadre européen de référence pour les langues*.

CECRL	DELFDALF	Utilisateur
A1	DELFA1	élémentaire
A2	DELFA2	
B1	DELFB1	indépendant
B2	DELFB2	
C1	DALFC1	expérimenté
C2	DALFC2	

Les diplômes DELF existent aussi dans une version adaptée aux adolescents.

CECRL	DELFDALF junior/scolaire	Utilisateur
A1	DELFDALF junior A1	élémentaire
A2	DELFDALF junior A2	
B1	DELFDALF junior B1	indépendant
B2	DELFDALF junior B2	

Enfin, le DELF existe dans une **version adaptée aux enfants**.

CECRL	DELFDALF	Utilisateur
A1	DELFDALF Prim A1	élémentaire

Les épreuves peuvent être présentées dans les 900 [centres d'examens agréés](#) répartis dans 154 pays dont la [France](#).

Les certifications DELF et DALF tiennent compte des normes internationales de conception d'épreuves (www.alte.org) de l'harmonisation sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (www.coe.int)

Les certifications DELF et DALF sont placées sous l'autorité de la Commission nationale du DELF et du DALF dont le siège est au CIEP.

Les **6 diplômes** qui constituent le DELF et le DALF sont totalement indépendants. Ainsi, le candidat, en fonction de son niveau, peut s'inscrire directement à l'examen de son choix.

A chaque niveau **les 4 compétences** sont évaluées : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

DELFA1

Ce niveau valorise les premiers acquis. Il s'agit du niveau le plus élémentaire d'utilisation de la langue dit « de découverte ». A ce stade, l'apprenant est capable d'**interactions simples** : il peut parler de lui et de son environnement immédiat.

DELFA2

Le DELFA2 se situe dans la même perspective et valide encore la compétence langagière d'un **utilisateur élémentaire**, considéré comme un acteur social. Le candidat est ici capable de réaliser des tâches simples de la vie quotidienne. Il peut utiliser les formules de politesse et d'échange les plus courantes.

DELFB1

A ce niveau, l'utilisateur devient **indépendant**. Il est maintenant capable de poursuivre une interaction : il peut comprendre et poursuivre une discussion, donner son avis et son opinion. Il est capable de se débrouiller dans des situations imprévues de la vie quotidienne.

DELFB2

L'utilisateur B2 a acquis **un degré d'indépendance** qui lui permet d'argumenter pour défendre son opinion, développer son point de vue et négocier. A ce niveau, le candidat fait preuve d'aisance dans le discours social et devient capable de corriger lui-même ses erreurs.

EMILE / CLIL : Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère / Content an Language Integrated Learning (<http://www.emilangues.education.fr/>)

AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire

Les circulaires n° 2003-093 du 11 juin 03 et n° 2004-117 du 15 juillet 2004 précisent les critères et modalités d'attribution d'auxiliaires de vie scolaire individuels à des enfants ou adolescents handicapés ainsi que les missions qui peuvent être assurées par ces auxiliaires auprès des élèves et quelques règles de fonctionnement, en application de la [loi n°2003-400 du 30 avril 2003](#) et du [décret n° 2003-484 du 6 juin 2003](#) .

TOEFL : Test Of English as a Foreign Language

« Le test **TOEFL®** évalue la capacité des candidats non anglophones à utiliser et à comprendre l'anglais tel qu'il est parlé et écrit dans un contexte universitaire. Il s'agit d'un outil d'évaluation du niveau d'anglais universitaire reconnu à l'échelle internationale. » (<http://www.fr.toefl.eu/>)

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées (<http://scolaritepartenariat.chez-alice.fr/>)

OIB : Option Internationale du Baccalauréat

« Le Bac OIB est un baccalauréat français L, ES et S qui intègre l'option internationale. Il se prépare uniquement dans les établissements à sections internationales.

Pour l'obtenir, les candidats doivent passer des épreuves spécifiques de langue et littérature et d'histoire-géographie (pour en savoir plus, consulter le [BO n° 40 du 3 novembre 2005](#)).

Le contenu de ces épreuves et le programme correspondant sont arrêtés en concertation par les autorités pédagogiques françaises et étrangères. »

(<http://www.ciep.fr/oib/index.php>)

VALOFRASE : VALOrisation du FRançais en Asie du Sud-Est

TIC : Technologies de l'Information et de la Com